



**HAL**  
open science

# Inégalités environnementales et contre-récit climatique en Europe

Jean-Paul Bozonnet

► **To cite this version:**

Jean-Paul Bozonnet. Inégalités environnementales et contre-récit climatique en Europe. 4ème Congrès de l'Association Française de Sociologie, Jul 2011, Grenoble, France. halshs-00607727

**HAL Id: halshs-00607727**

**<https://shs.hal.science/halshs-00607727>**

Submitted on 11 Jul 2011

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Inégalités environnementales et contre-récit climatique en Europe



Jean-Paul Bozonnet

Institut d'Études Politiques de Grenoble

Congrès de l'AFS de Grenoble – Juillet 2011

Contact : [Jean-Paul.Bozonnet@iep-grenoble.fr](mailto:Jean-Paul.Bozonnet@iep-grenoble.fr)

Site : <http://sites.google.com/site/bozonnet>

Comment les discours des Européens sur le changement climatique s'articulent-ils avec les inégalités écologiques ? Pourquoi le consensus des citoyens ordinaires sur le changement climatique établi dans les années 90, a-t-il été rompu par la controverse ? Leurs positions dans cette controverse dépend-elle de leur empreinte carbone ? Quelles sont les catégories sociales en Europe porteuses d'un contre-récit dans cette controverse, et celui-ci a-t-il à voir avec les injustices environnementales ?

Voici quelques-unes des questions auxquelles nous tenterons de répondre, à partir de la littérature disponible pour certaines, et des enquêtes Eurobaromètres pour les autres, qui ont posé de nombreuses questions aux citoyens européens depuis le début des années 80 sur leurs réactions face au changement climatique.

## I. Coupables et victimes désignés des deux grands récits fin de siècle

En insistant sur les causes anthropiques du changement climatique, l'histoire élaborée par le GIEC inverse le récit climatique construit par les modernes : il change le statut de l'être humain de victime en coupable. Ce faisant, il inscrit la catastrophe du réchauffement dans le grand récit écologiste de la fin du XXème siècle. Lors de son émergence dans les années 1970, celui-ci s'est posé en concurrent d'un autre grand récit, celui de la sociale (Lyotard 1979) qui prévalait jusqu'alors, et a contraint ce dernier à intégrer les conditions environnementales.

On a alors assisté en Europe à la naissance du conflit entre ces deux conceptions du monde. La première, issue du XIXème, promouvait la figure du prolétaire comme sujet central de l'histoire, opposée aux puissances d'argent, et d'abord à la bourgeoisie. La seconde qui a émergé au début des années 70 en Occident déplace ce sujet du côté de la nature (Bozonnet 2010), et balaie un spectre idéologique qui va de l'écocentrisme aux

différentes variétés d'écologie sociale. Cette seconde conception est à l'origine d'un nouveau clivage politique : l'opposition entre écologisme et industrialisme vient brouiller l'antagonisme entre possédants et travailleurs qui avait structuré la plus grande partie du XX<sup>ème</sup> siècle en Europe (Rokkan et Lipset 2008). Les forces sociales porteuses de ces deux grands récits concurrents sont dans le premier cas les ouvriers et accessoirement les agriculteurs, représentés par leurs appareils politiques et syndicaux encore puissants à l'époque, et qui vont défendre le productivisme. Dans le second cas, ce sont les fractions de classe appartenant à la petite bourgeoisie nouvelle (Bourdieu 1979)(Boy 1981), ou répondant à l'appel de l'historicité (Touraine 1974) qui vont promouvoir l'écologisme, lequel va s'intégrer dans un système de valeurs beaucoup plus large, le postmatérialisme (Inglehart 1997) ou le libéralisme culturel (Grunberg et Schweisguth 1990).

Les discours sur les injustices environnementales s'inscrivent dans ce contexte polémique. Dans le grand récit de la sociale, il y a longtemps que les souffrances environnementales sont dénoncées par les travailleurs (Marglin 1973) (Enzensberger 1977) ; elles apparaissent essentiellement dans les conditions de travail des opprimés et ne sont qu'un élément parmi d'autres de l'exploitation (Goul Andersen 1990). Une dichotomie manichéenne oppose donc les coupables que sont les capitalistes, aux travailleurs qui sont les victimes désignées des injustices environnementales comme des innombrables autres iniquités ; ces dernières disparaîtront seulement avec les rapports de production capitalistes. Et d'ailleurs les écologistes ne font que tenir un discours petit-bourgeois de diversion et soupçonnés de vouloir « retirer l'échelle » qu'ils ont eux-mêmes gravie par leur ascension sociale (Prendiville 1993).

Au contraire le récit écologiste va promouvoir un nouveau sujet de l'histoire, la nature elle-même dont il va construire la victimisation ; en insistant sur la fragilité de la planète et la précarité des écosystèmes, soumises à l'hubris de l'industrialisme et de la consommation, il va désigner Gaïa ou Mother Earth comme la victime centrale des injustices environnementales. La figure de l'ours polaire dérivant sur son iceberg relève aujourd'hui encore de cette iconographie victimaire dans le récit climatique. Les coupables sont plus difficiles à identifier : ils peuvent être les multinationales, les technocrates, les capitalistes, mais aussi les simples citoyens consommateurs et pollueurs, voire même l'humanité en tant qu'espèce prédatrice... Le coupable varie donc en fonction de la position sur le spectre de l'écologisme qui va de l'écologie sociale de gauche à la deep ecology proche de l'extrême-droite (Hannigan 2006)(Zaccai 2007).

Ce conflit a trouvé une issue provisoire avec la domination du paradigme libéral des années 80, la chute de l'empire soviétique, et la recomposition des partis de gauche et syndicats européens à ce moment de l'histoire, et par là même aussi la débâcle du récit de la sociale, marginalisé, et la victoire de l'écocentrisme qui est devenu consensuel. C'est dans une opinion publique pacifiée par ce consensus après la défaite, que le discours du GIEC s'est diffusé au cours des années 90. Au même moment, de l'autre côté de l'Atlantique, les premières notes discordantes se font entendre avec le concept d'injustice environnementale, destiné d'abord très prosaïquement à défendre les communautés de couleur contre l'implantation d'usines polluantes ou de déchets.

## II. Quelle balance des inégalités d'empreintes carbone ?

En matière de changement climatique, la construction de l'histoire du réchauffement et son intégration au grand récit écologique doit pouvoir « dire » la justice environnementale en désignant les coupables et les victimes ; pour ce faire, comme pour tous les problèmes écologiques, les juges doivent s'appuyer sur les experts afin de faire le bilan carbone précis des ménages selon les catégories sociales et d'en établir la balance. Quelles sont celles qui souffrent le plus du réchauffement climatique ? Quelles sont celles qui produisent l'empreinte carbone la plus forte ou la plus faible ? Quelles sont celles qui contribuent le plus au financement des politiques publiques et celles qui en sont les plus bénéficiaires ? Curieusement, dans ce cas, et contrairement à bien d'autres domaines de l'écologie, ce sont les économistes qui ont le plus contribué à la littérature sur cette balance de l'empreinte carbone des ménages. En somme ce sont eux qui sont préposés à cette intégration de la question de la justice environnementale au grand récit écologiste.

Globalement les bilans et les balances carbonees ne sont pas trop difficiles à réaliser au niveau des relations internationales des différents pays : au niveau planétaire ce sont sans conteste les pays pauvres qui rejettent le moins de GES, et les pays riches qui sont les plus coupables en la matière (GIEC 2007) ; en outre ce sont eux qui souffrent le plus du réchauffement et ont les plus grandes difficultés techniques et politiques pour s'adapter, si bien que les politiques de réduction de CO<sub>2</sub> seraient pour eux carrément punitives (Laurent 2009). Cette dichotomie Nord-Sud, qui définit brutalement les coupables et les victimes, se retrouve en partie entre Est et Ouest européens.

Coupables et victimes sont beaucoup plus difficiles à définir au niveau des ménages en Europe entre catégories sociales modestes et aisées, car chacun souffre des rejets carbonés des autres, mais y contribue aussi. Toutefois globalement, il semble que les plus pauvres aient le plus de mal à se protéger des effets du climat (Charles et al. 2007). En revanche la culpabilité n'est pas aisée à établir. Elle dépend de la taille des ménages (IPSOS, Logica Business, et Green Inside 2011). Dans l'ensemble les ménages les plus modestes ont le plus de mal à maîtriser leur production de carbone (chauffage et carburants), à réduire leur consommation en investissant dans l'électro-ménager, la voiture et le logement, en revanche leur maigre budget leur garantit une certaine vertu. Au contraire les ménages les plus riches sont plus attentifs à leur consommation, investissent dans la réduction du CO<sub>2</sub>, mais, notamment à cause de l'effet-rebond, ont une empreinte carbone supérieure aux plus pauvres (Wallenborn et Dozzi 2007). Enfin les politiques environnementales telles qu'elles ont été définies jusqu'à présent (TIPP, subventions pour isolation thermique, bonus-malus écologique, etc.) favorisent le plus souvent les ménages aisés et aggravent la situation des plus pauvres.

Au total, les différentes pistes de recherche dans la consommation quotidienne, dans l'investissement et les politiques environnementales elles-mêmes, aboutissent toutes, malgré une répartition plus compliquée qu'elle paraît au premier abord, à des empreintes carbone très supérieures au sein des catégories les plus favorisées, bien que celles-ci se protègent mieux et soient moins vulnérables aux effets du changement climatique. Malgré tout, ces travaux économiques sur l'empreinte carbone des ménages demeurent très imparfaits et n'ont pas encore pris place dans le récit écologique, sans doute aussi parce qu'ils s'intègrent mal au consensus.

### III. Le récit climatique dominant et les contraintes du consensus

Nombreux sont ceux qui parlent de « conscientiser » les citoyens et notamment les plus modestes pour l'acceptabilité des politiques publiques. Les inégalités d'empreinte carbone relevées plus haut devraient faciliter cette mobilisation. Or d'une part ces empreintes ne présentent aucune relation avec le discours tenu sur le changement climatique. D'autre part celui-ci fait l'objet d'un consensus chez les citoyens européens, au moins jusqu'aux années 2000, qui permet de mettre en doute la nécessité d'un effort supplémentaire de « conscientisation ».

D'où vient ce consensus ? Les données des *Eurobaromètres* permettent de définir assez précisément son origine et son évolution. D'abord il est de même nature que celui de la plupart des problèmes environnementaux (biodiversité, disparition des forêts,...) qui lors de leur émergence, se diffusent de manière unanimiste dans l'opinion, comme les produits de la science « normale » (Kuhn 1972), c'est-à-dire non controversée. Le consensus sur le changement climatique est présent dès le début des années 80, et s'intègre à ce titre au grand récit environnemental lui-même hégémonique à la fin du XXème siècle (Kempton, Boster, et Hartley 1996), du moins chez ceux qui en sont informés. La conscience du problème se répand à travers l'Europe en commençant par les pays du Nord-Ouest, et chemine ensuite vers l'Est et le Sud. Chez les catégories sociales les premières informées, le problème est jugé très grave, et cette gravité décroît au fur et à mesure que l'extension de l'information se fait à l'ensemble de la population, si bien que les plus informés, les pays du Nord-Ouest européen, sont aussi ceux qui comprennent le plus de citoyens peu inquiets de ce changement à la veille des années 2000.

Ni la prise de conscience ni le sentiment de la gravité ne sont liés aux empreintes carbone des pays européens, pas plus que des ménages. En revanche, leur intensité est bien corrélée aux inégalités sociales : dans tous les pays, ce sont les Européens les plus aisés qui sont les plus alarmistes ; ce sont également les plus hauts niveaux d'études, et ceux qui sont les plus exposés aux divers médias, ainsi que les leaders d'opinion, les prescripteurs capables de convaincre les autres. Age, sexe et idéologie politique ne semblent guère avoir d'influence. La prise de conscience du changement climatique est donc liée tant à la situation matérielle d'un côté qu'à la mobilisation cognitive de l'autre (Inglehart 1970). Les plus pauvres et les moins diplômés sont aussi les derniers informés, et, fait très important, lorsqu'ils le sont, ils considèrent le réchauffement comme moins grave.

En somme, la configuration des corrélations est quasiment toujours la même avec toutes les variables sociodémographiques : les Européens du Nord, les plus aisés, les plus éduqués, les plus familiers des médias, plus souvent leaders d'opinion, les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont ceux qui prennent conscience le plus tôt du problème climatique, et ceux qui le considèrent comme le plus grave. En revanche, les Européens du Sud, les plus âgés, les femmes, les plus pauvres, les niveaux d'études faibles, les ouvriers et les agriculteurs, les citoyens ayant peu d'accès aux médias et sans influence sur l'opinion, prennent conscience beaucoup plus tardivement du changement climatique, et lorsqu'ils le font, le considèrent comme moins grave. Mais en 1996, tous souscrivent de façon quasi-unanime au récit du réchauffement, et sa remise en cause est alors presque totalement absente de l'opinion européenne.

En somme le consensus s'établit par le sommet, les élites, de manière « top-down » dans l'opinion publique. Ceux qui prennent connaissance le plus tardivement de ce récit n'ont guère les moyens de produire un discours alternatif à la fin des années 1990. L'hégémonie du discours dominant ne laisse pas de place à la controverse, du moins dans l'espace public<sup>1</sup> et le climato-scepticisme y est alors quasi-absent. La nouvelle histoire du climat s'insère ainsi de manière spontanée et sans heurts dans la grande saga de l'écologisme.

La faiblesse de la conscience climatique apparaît ici comme une modalité de la faiblesse de la mobilisation cognitive (Inglehart 1970). Cette anémie conforte l'hypothèse de l'impossibilité pour les plus faibles dans les sociétés européennes de s'approprier un discours alternatif du fait d'absence de l'offre, face à l'hégémonie du récit dominant. Cette impossibilité est particulièrement sensible pour les « perdants de la mondialisation » (Kriesi et al. 2008), notamment les PCS issues du monde l'industrie traditionnelle et de l'agriculture. Ces catégories sociales ont perdu beaucoup de leur capacité d'influer sur le débat public depuis les années 70, et il leur est difficile d'accéder aux médias, de briser le consensus écologiquement correct. Même si elles le jugent défavorables, elles ne peuvent résister qu'en traînant les pieds, c'est-à-dire en ignorant le problème climatique ou en le considérant comme moins grave.

## **IV. Le contre-récit climatique : une fenêtre d'opportunité idéologique**

Comment la controverse climatique a-t-elle émergé et rompu le consensus climatique dans l'opinion ? Nous proposons ici un certain nombre d'hypothèses sur son émergence en Europe et sa signification sociale, en nous appuyant sur les données des *Eurobaromètres* à partir des années 2000.

Tout d'abord, la controverse peut être décrite comme l'élaboration et la diffusion dans le débat public et l'opinion, d'un contre-récit climatique, qui brise le consensus établi à la fin du XXème siècle. Ce contre-récit comprend plusieurs variantes, certaines acceptant le réchauffement global d'autres non, mais toutes nient une influence significative de l'action humaine. Dans tous les cas, il est élaboré d'abord au sein de la communauté scientifique, le plus souvent dans un contexte de minorité assiégée, et, en fonction de la situation sociale et politique, il peut déborder sur la société globale.

Aux USA, la controverse climatique a été élaborée et s'est répandue dans l'opinion largement du fait des lobbies pétroliers (Aaron M. McCright et Dunlap 2003). En Europe, sauf à la marge, la diffusion du climato-scepticisme n'a pas la même origine qu'aux USA. Nous faisons l'hypothèse que deux facteurs principaux sont à l'origine de la diffusion du climato-scepticisme en Europe.

Le premier réside dans les transformations globales de la structure sociale européenne au cours de la dernière décennie, et du durcissement du clivage des « new politics » avec les perdants et les gagnants de la mondialisation (Kriesi et al. 2008). Ainsi ce seraient les catégories sociales les plus faibles, et les plus menacées par la mondialisation et

---

<sup>1</sup> Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existe pas dans la communauté scientifique.

notamment celles issues des secteurs de l'industrie traditionnelle et de l'agriculture qui progressivement s'emparent du contre-récit climatique proposé par une partie de la communauté scientifique. Le second facteur serait la crise de 2008, qui augmente considérablement et brutalement le nombre de citoyens climato-sceptiques en Europe. Et surtout cette crise amène parmi les climato-sceptiques de nouvelles couches sociales plus aisées et de catégories intellectuelles supérieures.

La mise en évidence de ces deux facteurs conduit à une seconde hypothèse : le climato-scepticisme a progressivement fait l'objet d'une politisation et a désormais trouvé des relais au niveau politique, différents de ceux que les opposants à l'écologie avait perdus à la fin des années 80, avec la chute de l'empire soviétique, la fin de la sociale et la généralisation du consensus environnemental. Nous faisons l'hypothèse, que de la même façon qu'aux USA, la controverse climatique<sup>2</sup> est progressivement prise en compte et intégrée par le système bipartisan des Républicains et des Démocrates, en Europe, elle s'insère peu à peu dans le système gauche-droite, le contre-récit climatique étant davantage l'apanage des nouveaux partis d'extrême-droite.

Pour finir nous proposerons une troisième hypothèse : la controverse au sein de la communauté scientifique a ouvert une fenêtre d'opportunité idéologique pour les catégories sociales les plus dominées en Europe. Ces dernières avaient perdu tout accès au débat public, ne s'intéressaient guère aux questions écologiques, négligeaient de s'informer à leur sujet, et votaient avec leur pied en refusant également d'endosser le costume du coupable, qui doit accepter la mise en œuvre des politiques publiques environnementales. Le contre-récit climatique est aussi un récit punitif vis-à-vis des élites économiques, politiques et intellectuelles. Il est approprié par les plus pauvres, ceux qui ont une éducation la plus faible, qui accèdent peu aux médias, et appartiennent aux perdants du nouvel ordre mondial, et en cela, il revendique, fût-ce à tort, une forme de justice environnementale.

## Bibliographie

- Aaron M. McCright, et Riley E. Dunlap. 2003. « Defeating Kyoto: The Conservative Movement's Impact on U.S. Climate Change Policy ». *Social Problems* 50(3):348-373. Consulté juin 26, 2011.
- Bourdieu, Pierre. 1979. *La distinction*. Paris: Ed. de Minuit.
- Boy, Daniel. 1981. « Le vote écologiste en 1978 ». *Revue française de science politique* 31(2):394-416.
- Bozonnet, Jean-Paul. 2010. « L'écocentrisme, un grand récit protestataire mais faiblement engagé ». P. 119-140 dans *L'individualisation des valeurs*. Armand Colin.
- Charles, Lionel et al. 2007. « Les multiples facettes des inégalités écologiques ». *Développement durable et territoire* (Dossier 9 Inégalités écologiques, inégalités sociales). Consulté (<http://developpementdurable.revues.org/3892>).
- Enzensberger, Hans-Magnus. 1977. « Critique de l'écologie politique ». P. 187-242 dans *L'idéologie de / dans la science*. Paris: Seuil.
- GIEC. 2007. *Climate Change 2007: Synthesis Report, Intergovernmental Panel on Climate Change*.

---

<sup>2</sup> Cf. Riley E. Dunlap and Aaron M. McCright, "A Widening Gap: Republican and Democratic Views on Climate Change", <http://www.environmentmagazine.org/September-October 2008>.

- Goul Andersen, Jørgen. 1990. « Environmentalism, “New Politics”, and Industrialism: Some Theoretical Perspectives ». *Scandinavian Political Studies* 13(2):101-118.
- Grunberg, Gérard, et Etienne Schweisguth. 1990. « Libéralisme culturel et libéralisme économique ». P. 45-70 dans *L'électeur français en question*. Paris: Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Hannigan, John Andrew. 2006. *Environmental Sociology*. 2<sup>e</sup> éd. Routledge.
- Inglehart, Ronald. 1970. « Cognitive Mobilization and European Identity ». *Comparative Politics* 3(1):45-70.
- Inglehart, Ronald. 1997. *Modernization and Postmodernization, Cultural, Economic, and Politic Change in 43 societies*. New Jersey: Princeton University Press.
- IPSOS, Logica Business, et Green Inside. 2011. *Observatoire du bilan carbone des ménages*. Paris: IPSOS.
- Kempton, Willett M., James S. Boster, et Jennifer A. Hartley. 1996. *Environmental Values in American Culture*. New edition. MIT Press.
- Kriesi, Hanspeter et al. 2008. *West European Politics in the Age of Globalization*. 1<sup>er</sup> éd. Cambridge University Press.
- Kuhn, Thomas S. 1972. *La structure des révolutions scientifiques*. Flammarion.
- Laurent, Eloi. 2009. « Écologie et inégalités ». *Revue de l'OFCE* (109):33-57.
- Lyotard, Jean-François. 1979. *La condition postmoderne*. Editions de Minuit.
- Marglin, Stephen. 1973. « Origines et fonctions de la parcellisation ». P. 41-89 dans *Critique de la division du travail*. Paris: Seuil.
- Prendiville, Brendan. 1993. *L'écologie, la politique autrement? Culture, sociologie et histoire des écologistes*. Paris: L'Harmattan.
- Rokkan, Stein, et Seymour Martin Lipset. 2008. *Structures de clivages, systèmes de partie et alignement des électeurs* : une introduction Bruxelles: Edition de l'Université de Bruxelles.
- Touraine, Alain. 1974. *Pour la sociologie*. Paris: Seuil.
- Wallenborn, Grégoire, et Joël Dozzi. 2007. « Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé? » P. 47-59 dans *Environnement et inégalités sociales*. Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles.
- Zaccaï, Edwin. 2007. « La pensée écologiste face à l'équité sociale ». P. 73-81 dans *Environnement et inégalités sociales*. Ed. de l'Université de Bruxelles.